



**CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'O.I.I.A.Q.
RÔLE D'AUDIENCE**

Vendredi, 26 janvier 2018
Salle Grande Allée A
Hôtel Château Laurier,
1220, Place George-V Ouest Québec (Québec) Canada G1R 5B

Membres du conseil

M^e Jean-Guy Légaré, président
M. Yvan Lachance, inf. aux.
M. Serge St-Germain, inf. aux.

Heure : 9h30

NO DE DOSSIER	NOM DES PARTIES	PROCCUREURS	NATURE DE LA PLAINTÉ
21-16-1958	François Brady , en sa qualité de Syndic de l'O.I.I.A.Q. c. Sabrina Routhier	Me Anne-Marie Jutras	S'est introduite dans l'appartement d'une résidente et s'est appropriée une somme de 100\$ lui appartenant, Art. 16 du <i>Code de déontologie</i> (C-26, r. 153.1) A fait défaut de collaborer et de répondre aux demandes provenant du syndic de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec, ne retournant pas ses appels ni ses courriels et ne communiquant pas avec celui-ci, malgré plusieurs demandes en ce sens, Art. 68 du <i>Code de déontologie</i> (C-26, r. 153.1)

Me France Joseph
Secrétaire du Conseil de discipline